

Appel de Monseigneur François Touvet, évêque de Châlons"

"Chers amis, en ces temps difficiles pour tous, la vie de toute l'Église est bouleversée. Avec mes collaborateurs, prêtres, diacres, religieuses, laïcs engagés, nous mettons tout en œuvre pour demeurer proches de tous et servir chacun et chacune malgré les circonstances. Un travail inédit et formidable est réalisé : mise en place de pages Web et d'émissions spéciales, travail avec les autorités, fiches de prière, aumônerie en ligne pour les jeunes, nous faisons tout notre possible.

Malheureusement, ces temps de confinement ont des conséquences inattendues sur les finances de l'Église : nous devons continuer à payer toutes nos charges fixes, en plus des traitements du clergé et des salaires des laïcs : chauffage, assurances, abonnements énergie, taxes foncières... Dans le même temps, les quêtes et casuels ont bien évidemment disparu, et les paroisses s'en trouvent pénalisées : le manque à gagner est de 20 000 €/semaine.

Aussi je vous lance un appel : je sais que les conditions économiques et sociales vont être difficiles pour beaucoup, mais j'ai vraiment besoin de votre soutien pour l'Église de Châlons.

Vous pouvez verser à votre paroisse l'équivalent de ce que vous auriez donné à la quête (pas de déduction fiscale) :

- Via cette [page spéciale](#)
- En envoyant DON par SMS au 07 57 91 87 91

Bien sûr, vous pouvez toujours participer au Denier de l'Église :

- en vous rendant sur le site "[mon denier](#)" (avec déduction fiscale de 66%)

- et si vous êtes assujetti à l'IFI via la fondation du clergé (déduction fiscale de 75%)

Je vous remercie pour votre générosité, et vous assure de mes prières pour vous et vos familles

+ François Touvet
évêque de Châlons"